



RETRAIT DE PRODUITS EN AMIANTE-CIMENT À L'AIR LIBRE POUR RESPONSABLE (RGD 04/07/2007)



Durée
8 heures



Date début prochaine
session
16/04/2024



Nb places dispo.
11 places restantes



Langue
FR



LIEU DE LA FORMATION

IFSB

Référence : S2002

Partenariat : Formation organisée par l'IFSB en partenariat avec un organisme agréé.

Effectif max : 12 participants

Langue : FR;DE

Tarif : 340,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Personnel d'encadrement des entreprises du gros-oeuvre et du parachèvement

OBJECTIF

-Connaitre les modalités de réalisation des travaux en conformité avec la réglementation luxembourgeoise.
-Savoir évaluer les risques, préparer le plan des travaux et contrôler la réalisation des chantiers de démontage de plaque en amiante-ciment sur des toits ou des murs extérieurs.

CONTENU DE LA FORMATION

- Le minéral d'amiante
- Médecine du travail concernant l'amiante
- Utilisation de l'amiante
- Prescriptions et réglementation concernant l'amiante
- Inventaire d'amiante et évaluation d'amiante
- Assainissement de produits en amiante-ciment à l'extérieur
- Élimination des déchets
- Surveillance des travaux d'assainissement
- Démonstration pratique
- Test écrit

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Faire parti du personnel d'encadrement.

PÉDAGOGIE

Exposés, débats, démonstrations pratiques et échanges d'expériences.

VALIDATION DE LA FORMATION

A la fin de la formation, un contrôle individuel (Test écrit) des connaissances sera réalisé en présence de l'ITM.
En fonction du résultat de ce contrôle, un certificat sera délivré.